

ARRÊTÉ Présidence – 2020-005

- Vu le code de l'éducation en ses livres VI et VII,
- Vu les statuts d'Avignon Université modifiés et approuvés le 21 mai 2019,
- Vu la délibération n°CA-2019-111 du 4 décembre 2019 relative à l'élection de Monsieur Philippe ELLERKAMP à la présidence d'Avignon Université,
- Vu l'arrêté du 15 octobre 1994 portant nomination de Monsieur Thierry SPRIET en qualité de maître de conférences stagiaire à l'Université d'Avignon à compter du 1^{er} septembre 1994,

LE PRESIDENT D'AVIGNON UNIVERSITE

ARRÊTE

Article 1^{er}

Monsieur Thierry SPRIET, Maître de conférences, est nommé Vice-président délégué au Numérique et à l'Innovation pédagogique à compter du 5 décembre 2019.

Article 2

Monsieur Thierry SPRIET, Maître de conférences, est nommé Responsable de la Mission d'Appui à la Pédagogie Universitaire et Innovante (MAPUI) à compter du 5 décembre 2019.

Article 3

Le Directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Avignon, le 18 février 2020

Le Président d'Avignon Université



Philippe ELLERKAMP

Présidence

Téléphone

+33 (0)4 90 16 25 25

Courriel

Secretariat-presidence-dgs@univ-avignon.fr

AVIGNON UNIVERSITE

Campus Hannah Arendt

74 rue Louis Pasteur
84 029 Avignon cedex 1

Tél. +33 (0)4 90 16 25 00

univ-avignon.fr